

Les

essentiels



■ La mobilité pour qui et pour quoi ?

■ Quelles alternatives possibles à la voiture particulière ?

■ Quelles actions prioritaires mettre en place ?

MOBILITÉS DANS LES TERRITOIRES PEU DENSES

UN ENJEU DE COHÉSION TERRITORIALE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





LE CONTEXTE

De fortes inégalités face à la mobilité

70%

des déplacements quotidiens se font
en voiture

Source : enquêtes ménages déplacements, Cerema

Sans alternative à la voiture : un modèle de déplacement vulnérable

Les territoires peu denses réunissent des conditions très favorables à la voiture (faible congestion) et défavorables aux transports en commun (habitat et emploi dispersé). La voiture y restera majoritaire mais un modèle plus équilibré et inclusif est possible.

Il n'existe pas de définition unique des territoires peu denses. En pratique, il s'agit des espaces ruraux, mais aussi des espaces péri-urbains des agglomérations, des banlieues, des petites et moyennes villes, etc. Malgré leur diversité, ils sont tous caractérisés par des réseaux de transports en commun peu développés et parfois peu performants, du fait notamment d'une faible densité et d'une dispersion du tissu socio-économique.

L'omniprésence de la voiture en conséquence ne décroît pas. Globalement, la circulation en voiture individuelle ne diminue pas, et les distances de déplacements sont importantes pour rejoindre les pôles d'emploi et de services.

Les personnes vulnérables¹ se retrouvent parfois isolées ou en grande difficulté pour accéder à l'emploi et aux services essentiels. Toutes les personnes qui ne peuvent pas conduire ou disposer d'un véhicule (personnes âgées, précaires ou à mobilité réduite) renoncent souvent à se déplacer faute de solution.

Les collectivités n'ont pas autant de moyens humains et financiers que les plus grandes agglomérations, pour traiter les questions de mobilité.

Mais des solutions existent et peuvent être développées. Elles relèvent souvent d'initiatives collectives et coopératives et les acteurs publics ont un rôle majeur à jouer pour mettre en place des alternatives à la voiture individuelle. Ils peuvent faciliter le recours aux modes partagés (covoiturage, autopartage), aux modes actifs (vélos, marche), et aux modes solidaires (transport à la demande², auto-stop organisé, etc.). Le développement de l'intermodalité, la création de tiers lieux, ou encore la mise en place de services ou commerces itinérants, sont autant d'exemples d'actions efficaces.

Les territoires peu denses, possèdent de vrais atouts et attirent de nouveaux résidents (qualité de vie, accès à la nature). La question de la mobilité doit être réfléchie à une échelle plus large, au sein d'un projet d'aménagement et de développement territorial cohérent.

1 La vulnérabilité des ménages se définit comme une situation actuelle non précaire mais qui y tend en cas de crise ou choc.

2 Le transport à la demande est un mode de transport public soumis à une réservation préalable, qui doit être passée plus ou moins longtemps à l'avance.



↻ LES ENJEUX

La mobilité au service de l'équité des territoires et des personnes

33%

Part de la consommation d'énergie
du secteur transport dans la
consommation énergétique globale en
France

*Source : commissariat général au développement durable,
Chiffres clés du transport, édition 2019, avril 2019 (chiffres
hors secteur de production de l'énergie)*

La mobilité : un levier d'action aux effets multiples

De plus en plus d'élus s'emparent de cette compétence, comme un levier d'action pour améliorer l'accès aux services et à l'emploi, favoriser les liens sociaux, accompagner le développement socio-économique et agir sur l'environnement.

Les politiques de mobilité présentent de nombreux enjeux.

Garantir une mobilité pour tous et lutter contre les inégalités y compris pour ceux qui ne peuvent pas conduire leur voiture pour des raisons physiques ou matérielles. Le taux d'immobilité en zones peu denses peut atteindre 30% des personnes seniors sur une journée, bien au-delà de ce qui est observé en zone plus dense. Il s'agit en partie d'une immobilité non choisie, révélant les difficultés de déplacements, d'accès aux services primaires et à l'emploi.

Développer l'accès aux services et aux emplois et construire des liens sociaux. Même si les progrès du numérique peuvent parfois compenser l'isolement, les services et emplois dématérialisés ne pourront pas répondre aux besoins de tous.

Préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique. Le secteur des transports représente 31% des émissions

de gaz à effet de serre de la France en 2019. Ces émissions sont essentiellement dues aux déplacements des personnes en voiture particulière. Elles sont à l'origine de plus de 51% des émissions du secteur des transports. Il s'agit du seul secteur dont les émissions ont cru depuis 1990.

Rendre cohérentes les différentes politiques publiques, notamment l'aménagement du territoire et la répartition des activités, pour maîtriser les besoins de mobilité, les coûts de réalisation et de gestion des infrastructures. Les actions sur la mobilité doivent faire partie d'une stratégie territoriale complète, intégrant des mesures sur l'urbanisme, l'habitat, l'environnement, l'activité économique, l'emploi, etc., pour être pleinement efficaces et pérennes.

Dynamiser les petites centralités, favoriser l'accès aux commerces, faciliter les déplacements vers les centres culturels, c'est redonner vie à l'activité économique et recréer des liens sociaux.



VOTRE MÉTHODE

Comment mettre en place une politique de mobilité pour tous?

30 km

Distance moyenne de déplacements sur
une journée en territoires peu denses,
pour un temps moyen de 45 minutes

Source : enquêtes ménages déplacements, Cerema

Une méthode pour trouver la solution de mobilité adaptée à chaque territoire

La diversité des territoires et le foisonnement des différentes formes de services de mobilité, impliquent qu'il n'est pas possible d'élaborer des solutions clés en main, dont la pertinence serait assurée d'avance. Pour faire les bons choix, chaque territoire doit se donner les moyens d'appréhender ses propres enjeux de mobilité au regard des besoins des usagers, des pratiques observées et du développement socio-économique envisagé.

Cela nécessite un diagnostic préalable des offres existantes sur le territoire (souvent mal connues ou mises en valeur) et une analyse des besoins de déplacements et des pratiques actuelles de mobilité.

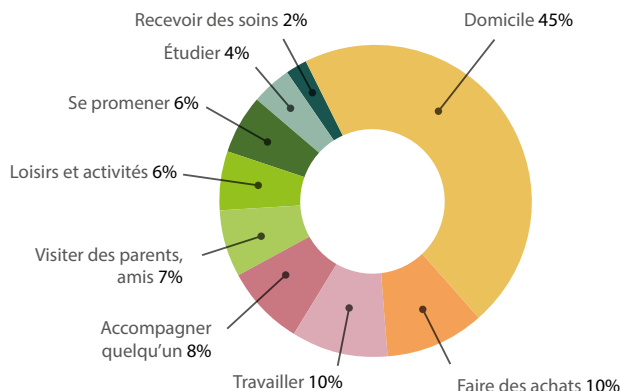
En fonction des objectifs de politiques publiques et des moyens engagés, les actions à mener pourront être hiérarchisées et planifiées dans des documents stratégiques et opérationnels.

Il est important d'associer l'ensemble des parties prenantes à cette démarche, acteurs publics et privés, habitants et usagers afin de favoriser une appropriation des mesures envisagées.

Enfin, il est indispensable de les faire connaître et comprendre au plus grand nombre, non seulement au moment de leur initialisation mais également tout au long de leur mise en œuvre : c'est la clé du succès.

Cette méthode est illustrée par de nombreux exemples déployés dans des collectivités de tailles différentes.

Un exemple d'enquête pour connaître les déplacements



Une enquête adaptée aux territoires peu denses : l'enquête déplacements Haute Vallée du Thoré, Tarn et Dadou (2017)

1

Connaître les besoins de mobilité du territoire

→ **Connaître les comportements actuels et futurs** de mobilité des habitants, des touristes ou des entreprises permet d'estimer les besoins de mobilité des populations induits par l'organisation du territoire.

→ **Connaître les offres existantes et futures** pour évaluer le niveau d'accessibilité aux différentes aménités (services, emplois, etc.) et les moyens de transports existants. Pour ce faire, on étudie l'ensemble des modes de déplacements (marche, vélo, transport en commun, véhicules motorisés) et leurs capacités à répondre aux demandes de déplacements identifiés.



Connaître son territoire

2

Rassembler et fédérer les acteurs autour d'un projet de territoire

→ **Associer les institutionnels**, mais aussi les citoyens, les acteurs économiques, associatifs, etc. constitue l'une des clés de réussite du projet.

→ **Les fédérer** autour d'un projet de territoire intégré et transversal en actionnant les principaux leviers de réussite : un fort portage politique, une méthode organisée, une communication efficace, un état d'esprit co-constructif.



Co-construire un projet de mobilité durable : la démarche des parcs naturels régionaux du projet TEAMM (2013-2016). Une co-construction entre citoyens et élus pour concevoir une mobilité réduisant la place de la voiture en zone de montagne

3

Définir une stratégie

→ **Définir les priorités**, hiérarchiser les actions dans le temps est possible grâce au diagnostic initial, partagé, qui permet d'identifier les objectifs à atteindre et d'effectuer les arbitrages entre tous les partenaires.

→ **Mettre en place des outils simples** tels que des plans de mobilité simplifiés permet de communiquer sur les politiques publiques menées, d'échanger autour du projet et d'assurer une approche globale de la question de la mobilité.



La planification pour réfléchir et agir ensemble : le plan de mobilité simplifié de la communauté de communes - Cœur de Beauce. (vue du village de Villars)

4

Proposer des solutions agiles de mobilité et oser expérimenter

→ **Développer l'usage** des modes actifs, le vélo et la marche, en aménageant la voirie afin d'effacer les discontinuités est un moyen simple et peu coûteux au regard d'autres investissements.

→ **S'appuyer sur des offres de covoiturage et d'autopartage**, formelles et informelles, sur le transport à la demande, etc. permet de compléter l'offre de transport régulier par des offres souples, s'adaptant au plus près aux besoins individuels.



Agir en faveur du vélo même en territoires peu denses : l'appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » (2019)

5

Évaluer et améliorer en continu

→ **Mettre en place un suivi simple** des actions permet d'identifier leurs effets et l'atteinte des objectifs, grâce à des indicateurs définis a priori, reconnus, facilement interprétables et en nombre réduit.

→ **Expérimenter** en se donnant la possibilité de redéfinir le projet est un moyen dynamique de rentrer dans un processus continu d'amélioration de l'offre.



Revitaliser le centre-ville de Gournay-en-Bray par la mise en place d'un contournement autoroutier : évaluation par un modèle de trafic à la bonne échelle

6

Informier et communiquer

→ **Communiquer** avant, pendant et après la mise en œuvre des actions est primordial car souvent, un échec de fréquentation trahit un manque de connaissance de la part des usagers des offres proposées. Les moyens sont variés : commerces, employeurs, points de renseignements, articles, événements, des offres temporaires, etc.

→ **Convaincre** pour faire changer les comportements participe à la démarche globale de mise en œuvre de la politique de mobilité. Faire essayer par des actions incitatives les nouveaux modes de déplacements, auprès de publics cibles comme les enfants, les personnes âgées, etc. permet par exemple de mettre en lumière les mesures mises en œuvre.



Développer une approche globale : définition d'un plan d'action de mobilité durable en pays de Fougères (2018) (vue du Château de Fougères-2021)



MÉMO

Les outils de la démarche France Mobilités

43%

des 18-24 ans déclarent avoir renoncé à un entretien (embauche ou recherche d'emploi), faute de pouvoir s'y rendre.

Source : Enquête « Mobilité et accès à l'emploi », Laboratoire de la mobilité inclusive, 2016.



Contacter les Cellules d'appui régionales animées par le Cerema, l'ADEME, la Banque des territoires et l'État

Les cellules régionales d'appui sont des dispositifs mis en place en 2019 pour accompagner la mobilité dans les territoires « peu denses ». Elles proposent des solutions innovantes, là où l'usage de la voiture individuelle constitue le principal mode de déplacement.



Proposer et identifier des financements

Les partenaires de la cellule d'appui proposent et relayent différentes offres de financements, appels à projets, partenariats, etc. Elles donnent aux acteurs de la mobilité (entreprises, centres techniques, collectivités) de la visibilité sur les aides publiques disponibles pour soutenir leurs projets de mobilités innovants, et faire le lien avec la plateforme Aides-territoires.



S'approprier les dispositions de la LOM

La loi d'orientation des mobilités a créé de nombreuses dispositions permettant d'améliorer les mobilités du quotidien dans tous les territoires. Une foire aux questions, plusieurs guides, un observatoire des politiques locales de mobilités, des fiches thématiques, etc. permettent de disposer d'un panel d'outils pour favoriser la mise en œuvre des nouvelles compétences mobilité sur les territoires.



Faciliter la passation de marchés publics

Une banque de données consultable en ligne capitalise plusieurs milliers de documents de marchés publics, pour tout type de marchés en lien avec la mobilité.



S'inspirer d'expériences réussies

Une plateforme collaborative est mise à disposition pour partager des bonnes pratiques, des exemples de projets réussis et des retours d'expériences.

France mobilités

France mobilités est une démarche collaborative et partenariale destinée aux acteurs de la mobilité. Le Cerema s'implique comme un acteur majeur de sa mise en œuvre. Elle crée une communauté d'entraide pour trouver des solutions de mobilité, un soutien en ingénierie, des retours d'expériences, etc. notamment en faveur des territoires peu denses.

www.francemobilites.fr

MOBILITÉS DANS LES TERRITOIRES PEU DENSES

UN ENJEU DE COHÉSION TERRITORIALE

POUR ALLER PLUS LOIN

Le plan de mobilité simplifié

- Un outil souple et stratégique pour organiser les mobilités dans les villes moyennes et les territoires ruraux, Cerema, Les références, 2021

- Planifier les déplacements dans un territoire rural ou une ville moyenne, Cerema, Les ressources, 2020

- Boîte à outils mobilités en territoires peu denses, Série de fiches, Cerema, 2023

- CAPAMOB : <https://capamob.cerema.fr/> votre diagnostic des mobilités en territoire rural ou péri-urbain

- Observatoire des politiques locales de mobilité : <https://www.francemobilites.fr/outils/observatoire-politiques-locales-mobilite>

- Le site France Mobilités : www.francemobilites.fr

LE CEREMA VOUS ACCOMPAGNE

Le Cerema accompagne les territoires par une expertise pluridisciplinaire dans, notamment :

- les diagnostics de territoire;
- l'animation des démarches locales et l'association des différents acteurs, notamment les citoyens;
- l'élaboration des documents de planification ou de stratégie;
- la mise en place et l'évaluation des solutions de mobilité.

LE CEREMA, DES EXPERTISES AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le Cerema est un établissement public qui apporte son expertise pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires. Grâce à ses **26 implantations** partout en France, il accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs projets. Le Cerema agit dans **6 domaines d'activités** : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

+ SUR

cerema.fr

Suivez l'actualité dans notre rubrique **Mobilités**

Retrouvez cet essentiel en version numérique et consultez gratuitement nos publications et nos rapports d'études sur la plateforme doc.cerema.fr

CONTACTS

mobilites@cerema.fr